
LOS ANGELES - Session matinale des boursiers
Mardi 14 octobre 2014 – 07h00 à 09h00
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

JANICE DOUMA LANGE : Bonjour à tous. Vous m'avez répondu pire que si c'était un lundi! Bonjour à tout le monde, merci. Je ne sais pas si vous avez beaucoup d'énergie aujourd'hui, mais nous en aurons besoin. Aujourd'hui c'est la soirée musicale. Pour le programme de ce matin, nous aurons beaucoup d'activités. Nous sommes un peu en retard comme vous le savez, nous avons déménagé. Il y a eu certaines questions par rapport à la synchronisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je suis prêt à commencer le spectacle, c'est de ça qu'il s'agit, nous allons voir la présentation, voilà ça s'est vite passé, est-ce que nous pouvons revenir un peu arrière? J'ai pris une heure pour ce premier écran de ma présentation pour que tout se déroule comme il faut. Voilà donc la présentation. Bonjour à tous, je m'appelle Olivier Crépin-Leblond, je préside le comité consultatif d'At-Large et je vais en parler aujourd'hui, ainsi que la communauté d'At-Large. Si nous regardons tous la structure de l'ICANN à l'écran, imaginez que j'ai un pointeur Laser et que je montre ce pointeur, il y a au centre le conseil d'administration, les différents composants de l'ICANN. Pendant la semaine, des personnes représentant chacune des parties de l'ICANN viendront vous en parler, nous sommes la communauté At-Large comme vous voyez là en violet, et nous nous occupons de représenter les utilisateurs finaux de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'internet, c'est-à-dire notre mission principale la plus importante est de faire que les contributions des utilisateurs puissent être intégrées aux processus de politiques de l'ICANN. Nous donnons nos avis au conseil d'administration, et Sébastien Bachollet nous représente au conseil d'administration. Il prend la 15^e place, il sera remplacé par Rinalia Abdul Rahim à la fin de cette semaine, vous la connaissez tous, alors si vous voyez Sébastien ou Rinalia, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour parler. Ils aiment beaucoup interagir avec les nouveaux participants. Nous aimons tous cela, nous nous aimons bien que vous veniez collaborer avec nous. Ce schéma est un peu ancien, le nombre du personnel de l'ICANN s'est accru, je vais vous parler du comité de nomination qui sélectionne certains membres du conseil d'administration et cinq membres du comité consultatif At-Large. Nous allons voir ça un peu plus tard. Comme vous le savez, le conseil d'administration est omniprésent, mais nous aimons bien le laisser de côté.

Nous avons ici un panorama où nous voyons les différentes communautés au sein de l'ICANN avec leur propre modèle de multiples parties prenantes, ou leur modèle multipartite. At-Large, nous représentons les utilisateurs internet, mais nous sommes un modèle multipartite parce que nous travaillons avec la société civile, nous avons des membres qui sont des organisations commerciales, c'est-à-dire qu'il y a différents types d'organisation qui s'occupent directement de traiter avec les utilisateurs finaux. Voilà la première catégorie ou condition qu'il faut respecter.

JANICE DOUMA LANGE : Je sais Olivier que vous avez besoin de suffisamment de temps, mais ne parlez pas aussi vite pour que les interprètes puissent travailler –

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pensais que vous me saluiez, merci beaucoup. Nous avons ici le schéma de l'organisation d'At-Large. Il y a cinq régions, et cela nous permet de pouvoir être à la portée de tous, partout dans le monde. Chaque région a une équipe de direction et de leaders, divisée en organisations régionales At-Large qui ont chacune leurs équipes de leaders régionaux At-Large. Ces organisations ont des structures At-Large ou ALS par leur sigle en anglais, et ensuite ils ont une RALO, une organisation régionale D'At-Large, EURALO pour l'Europe, AFRALO pour l'Afrique, etc. Chacune de ces RALO sélectionne deux personnes la représentant à l'ALAC, le comité consultatif At-Large. Il y a deux personnes sélectionnées par chaque RALO, et une personne sélectionnée par le comité des nominations. Ce qui fait que nous avons trois personnes par région, 15 personnes au total dans le comité consultatif d'At-Large. Pour ce cas particulier, on a sélectionné Sébastien Bachollet, il sera remplacé par Rinalia Abdul Rahim. Nous travaillons sans un modèle ascendant, ne confondez pas avec d'autres types d'expression. Voilà ce dont j'avais besoin.

Les structures At-Large sont à la base de la pyramide, et chacune d'entre elles fait sa contribution à l'organisation régionale At-Large correspondante qui fait -- chacune de ces organisations régionales donne son avis au comité consultatif At-Large. Cela est intéressant parce nous avons tout un éventail de contributions très équilibrées entre toutes les régions, et ALAC joue le rôle de superviser le fait que

toutes les régions soient bien représentées de façon équilibrée. La structure est ALS, RALO et ALAC en haut de la pyramide. Excusez-moi, j'ai un peu mélangé les diapos. Je pense que la personne qui a préparé ma présentation a voulu couper-coller, et a eu un peu de difficulté avec le contenu. Je voulais voir la première diapo, j'avais la liste des contenus At-Large, la communauté des utilisateurs finaux, il se peut que ce soit le club de science de l'informatique ou des associations d'utilisateurs représentant les utilisateurs individuels d'internet. Nous avons 177 -- un sommet d'At-Large où nous avons réuni 150 personnes de partout dans le monde, il y a quelques mois à Londres, et nous avons eu une date limite pour que les gens puissent s'inscrire, c'était janvier de cette année. De 150 nous sommes passés à 177 membres pendant cette année, nous continuons à recevoir davantage d'adhésions pour que notre communauté continue de s'accroître. Voyons maintenant de quoi nous nous occuperons.

Le comité consultatif At-Large est obligatoire d'après les règlements de l'ICANN et doit émettre des commentaires pendant les périodes de consultation publique de l'ICANN, je ne sais pas si vous avez abordé ce thème déjà, alors j'ai besoin d'une heure de plus pour vous en parler, jeudi. L'ICANN a des périodes de consultation publique et l'une des tâches du comité consultatif At-Large est de répondre sur la base du consensus. Entre nos membres, nous faisons aussi des commentaires sur les processus des structures, des thèmes divers, tout ce qui se passe au sein de l'ICANN si cela est toujours lié à l'ICANN, aux utilisateurs finaux et aux processus de l'ICANN. Si cela respecte ces conditions, nous pourrions faire des commentaires. Comme nous sommes en comité consultatif, nous n'avons pas besoin d'attendre la consultation

publique. Nous faisons des commentaires sur des processus de consultation externe liée à l'ICANN aussi, il y a quelques années, on a fait une consultation sur le renouvellement du contrat des fonctions de l'IANA, lorsque le gouvernement voulait renouveler le contrat, pas maintenant, où le gouvernement veut terminer ce contrat.

À l'époque la NTIA à l'administration nationale des télécommunications et informations des États-Unis avait demandé le respect de certaines conditions à notre comité consultatif, a donné son avis à cet égard en représentation des utilisateurs finaux. Nous participons aussi à des groupes de travail communautaire, je ne sais pas si vous avez parlé de cela, bon ils s'occupent justement de cela et réunissent plusieurs communautés. Ils ont des membres venant de différentes organisations de soutien et des différents comités consultatifs de l'ICANN et un bon nombre de non membres participants à ces groupes-là. Nous pouvons participer aussi à l'organisation de soutien au nom générique, c'est à dire la GNSO et ses groupes de travail, je ne sais pas si vous avez déjà rencontré quelqu'un de la GNSO, mais alors quoi? Je suis la première personne qui vient vous en parler? Non, vous avez parlé avec Rudi. NPOC, je ne me souviens plus du sens ni la signification, tout le monde le connaît, vous pourrez peut-être me le dire à la fin de la séance. Rudi a été avec vous. NPOC représente les entités à but non lucratif. L'ALAC a aussi des groupes de travail, et nous participons aux groupes de travail de la GNSO. Nous sommes disponibles pour ces activités. Nous transmettons aussi le message de l'ICANN aux utilisateurs finaux. Je dirais que dans n'importe quel pays de monde, si on parle à une personne de l'ICANN, on vous regarde un peu comme ça en se demandant c'est quoi cette organisation, parce que la plupart des gens

pensent que l'internet fonctionne de lui-même, et que le système de nom de domaine est apparu de façon spontanée, et que l'internet a une vie propre. Si nous voulons que les gens participent au processus de politiques de l'ICANN, il faut expliquer à chacun ce que l'ICANN fait. Il faut expliquer à tout le monde partout dans le monde quelle est l'orientation de l'ICANN, quelles sont les modifications, etc. Il y a donc beaucoup d'activité et de formation et de renforcement de capacités que nous faisons à l'échelle mondiale. Enfin, nous coordonnons la présentation d'objections concernant les candidatures de nouveaux gTLD de la part de la communauté, une fois finie la période de présentation des candidatures il y a une période pour la présentation d'objections de la part de différents organismes, dont l'ALAC qui pouvait donner son avis sur des questions concernant l'intérêt public limité ou les intérêts d'une communauté. De toute façon, cette période s'est déjà terminée et avait été incluse pendant la période de présentation de candidatures du processus de nouveaux gTLD. Voilà les principales activités dont nous nous occupons parmi d'autres.

JANICE DOUMA LANGE :

Bien, je vais permettre aux interprètes de reprendre leur souffle, je vais leur donner un peu de temps. Ce qu'Olivier explique et il le fait vraiment très bien est quelque chose de très complexe, pour moi c'est la communauté la plus complexe au sein de l'ICANN. Cela m'a pris très longtemps à comprendre la communauté At-Large, beaucoup plus de temps que celui employé à comprendre d'autres communautés. Olivier le dit très vite, il vous donne beaucoup d'information en très peu de temps et je le dis comme un compliment. Mais, ce que vous devez faire est d'échanger avec les membres de l'At-Large pendant la journée. Ce

qu'ils font c'est de représenter les utilisateurs finaux, et nous sommes les utilisateurs finaux. Nous recherchons un point de départ ou un espace pour commencer à faire entendre votre voix et commencer à comprendre l'ICANN. Ici c'est At-Large, par ce qu'At-Large a différentes branches qui touchent tous les domaines. Vous allez toujours trouver quelqu'un At-Large pour vous aider à parcourir ce labyrinthe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Que les interprètes se préparent pour la nouvelle partie de ma présentation. Nous avons ces deux approches, une ascendante et une descendante. Je sais qu'il y a ici des boursiers qui ont participé au préalable, ils peuvent nous aider aussi. Vous êtes tous des utilisateurs finaux, c'est très important d'avoir votre participation. Nous allons voir maintenant ce processus ascendant, de la base vers le haut. Voilà comment nous répondons aux commentaires publics. Très bien, on vient de me donner un pointeur. Voilà ce que j'adore des boursiers, ils sont toujours prêts. Ce n'est pas comme moi.

Je me rapproche de l'écran pour utiliser le pointeur. L'ICANN demande des commentaires sur son site web pendant les périodes de consultation publique, les RALO, les organisations régionales d'At-Large font des débats dans la région pour voir s'il faut répondre à des questions et présenter un commentaire. En même temps le comité consultatif At-Large dit aussi s'il faut présenter un commentaire, il faut un commentaire -- il vaut mieux que nous le rédigeons. Si nous ne parvenons pas à un consensus sur le besoin de l'émission d'un commentaire, nous n'émettons pas de déclaration, rien. Ce que nous disons est que nous n'allons pas faire de commentaire sur ce thème.

Mais si nous voulons émettre un commentaire, quelqu'un doit rédiger la première version, d'ailleurs c'est en préliminaire. Nous demandons toujours à quelqu'un de se porter volontaire pour présenter la version préliminaire concernant les débats tenus au sein de la communauté At-Large. Il y a toujours différents points de vue. La première version préliminaire va présenter beaucoup de points de vue fort probablement, et ne sera pas trop cohérente ou pas trop centrée. Ceci passe sur la page wiki, tout le monde peut ajouter ses commentaires et dire je ne suis pas d'accord sur ceci ou cela, et la personne qui s'occupe de la rédaction au bout de 5 ou 10 jours révisé tous les commentaires reçus et rédige une deuxième version préliminaire. Parfois on parvient à un consensus déjà, et cette deuxième version est prête à être publiée. Dans d'autres occasions, on a besoin de plus de débats après la deuxième version préliminaire, ce qui est important c'est que lorsqu'on parvient au consensus il faut que nous ayons une version préliminaire finale. S'il y a un consensus, l'ALAC émet sa déclaration, mais cette déclaration doit être ratifiée par les 15 membres consultatifs At-Large par un vote. Nous faisons un vote au niveau du comité sur toutes nos déclarations. Parfois nous avons 15 voix pour 0 abstention et pas de voix contre. Parfois nous avons des voix contre. En général, nous ne soumettons rien au vote, à moins d'être sûrs d'être parvenus à un consensus sur la déclaration. Il n'y a jamais eu de situation où l'ALAC ait voté contre la version finale de cette déclaration. Une fois la déclaration terminée elle peut-être publiée, envoyée au conseil d'administration de l'ICANN, ou dans un forum de consultation publique. Dans les réunions de l'ICANN on peut la présenter au conseil d'administration au forum public, parce que quelqu'un peut la lire de vive voix, depuis son ordinateur, son micro-ordinateur personnel, des tablettes -- je ne veux

pas faire mention des marques. Le seul problème est qu'avec ces commentaires publics, je ne sais pas si vous êtes au courant de ceci, c'est que les périodes de consultation publiques durent 21 jours, et il y a ensuite 21 jours qui permettent de répondre à cela.

Comment peut-on faire pour que d'un bout à l'autre du processus nous puissions travailler sur 21 jours si on tient compte du fait qu'il y a des gens qui ne parlent pas très bien l'anglais, que les représentants des ALS et des structures At-Large doivent consulter leur communauté locale, comment pouvons-nous faire pour répondre à cela sur une période de 21 jours. En général, nous pouvons envoyer quelque chose dans un délai de 42 jours parce que nous nous servons de la période supplémentaire des 21 jours pour les réponses pour pouvoir ainsi refléter les intérêts et les points de vue de notre communauté. Voilà je crois que c'est ma dernière diapo, j'avais une autre diapo à vous montrer, bien sûr cette présentation sera disponible pour que vous la consultiez pu peut-être une version plus organisée de cette présentation sera à votre disposition. Je vous montre dans cette présentation comment sont faites les périodes de commentaires spontanés, il y a différents niveaux de consensus auquel il faut parvenir entre les RALO et les organisations régionales At-Large, ainsi qu'en consensus au niveau mondial. Je vous donne ici 3 liens importants. Le premier pour avoir accès à la page correspondante de l'At-Large, vous avez toutes nos déclarations, si vous voulez lire les déclarations d'At-Large.

La page web que nous avons est un désastre, celle qui a été créée en 2007. Ah? Nous travaillons sur un nouveau site web, et cela va être modifié. Si on tient compte du fait que cela prend très longtemps, il se

peut que quelques années s'écoulent jusqu'à ce que nous puissions avoir un nouveau lien. Nous avons ensuite un nouveau lien pour accéder au contenu de développement de politique au sein d'At-Large, là vous pouvez voir comment nous développons nos déclarations. Nous allons voir les différents niveaux, différents stades où nous en sommes. Nous sommes au moment de la rédaction, parfois nous avons des déclarations très brèves qui n'ont plus d'une seule ligne, mais qui ont 25 ou 30 commentaires à l'intérieur préalable à cette rédaction résumée. Parfois nous parvenons très rapidement au consensus, et il y a très peu de commentaires. La première version préliminaire peut être publiée. Nous avons le lien pour accéder au travail des groupes de travail. Nous faisons un suivi de ce que fait la ccNSO qui s'occupe des noms de domaines avec des extensions géographiques, nous nous occupons de tout. Je suis dans tous les groupes de travail, voilà je suis -- je ne suis pas tout à fait normal enfin. Pour ainsi dire, ces groupes de travail sont très importants. Si on a une vie ou un travail normal, il est plutôt impossible de faire un suivi de tous les groupes de travail. Tout le monde ne s'intéresse pas à tous les thèmes. Je dis toujours aux gens qui veulent participer au sein d'At-Large dans les nouvelles structures de se joindre au groupe de travail qui est le plus intéressant pour eux, et qu'ils y participent. Voilà ma présentation, je ne sais pas si j'ai le temps pour vos questions, ou si j'ai dépassé le temps. Rafik doit faire sa présentation aussi. Je crois qu'il y a deux questions, et j'ai le micro. C'est à moi de le -- et là il y a un autre micro, merveilleux. Janice je te demande de regarder qui lève la main, car je ne vous connais pas tous. Je ne sais pas vos noms.

BIONDA FONSECA : Bonjour je m'appelle Bionda Fonseca. Ma question est la suivante : quelle est la structure dans laquelle on prend les décisions, parce qu'il faut qu'il y ait un consensus au niveau régional, et international, si j'ai bien compris.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien sûr. Le consensus est quelque chose de relatif. Nous avons 90 personnes qui disent oui et une personne qui dit non. Nous ne dirons pas qu'il n'y a pas de consensus. Nous allons dire que lorsque nous parlons d'un consensus, cela se rapporte à l'expérience des gens dans les RALO, et l'expérience des gens au sein de l'ALAC. Je sais que la GNSO qui est l'organisme de soutien aux extensions générique a défini ce qu'est le consensus, un consensus plein, ils ont différentes définitions. Sinon, nous devons le définir au niveau --

BIONDA FONSECA : Comment fait-on le suivi de tout ce processus?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Le suivi du consensus est manuel pour ainsi dire. Nous ne faisons pas de suivi de cela de façon exhaustive. Nous avons un groupe de travail qui fait un suivi et qui considère les indicateurs. Il y en a qui tiennent compte de ce que fait la présidence de l'ALAC, et il y a quelqu'un d'autre qui fait un suivi de l'activité des membres, la performance de différentes personnes avec différentes responsabilités. Une autre chose que nous allons faire est de faire un suivi de nos processus pour pouvoir

parvenir à un niveau de consensus et pour voir quel est l'effet de nos déclarations sur la politique finale que l'ICANN décide de mettre en place. C'est peut-être mon successeur qui va s'occuper de cela, Alan Greenberg que je vous présenterai d'ici peu.

BIONDA FONSECA : Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Janice, stp. Il y a des commentaires sans micro, excusez-nous.

WANDA PÉREZ : Bonjour, je m'appelle Wanda Pérez et je viens de République dominicaine, aux Caraïbes, et j'ai une question. Il y a quelques mois, les gens de la CRALO qui représentent ma région géographique, nous sommes en République dominicaine, nous voulions rejoindre une structure At-Large, mais dans mon pays, nous avons deux groupes. L'IPv6, un groupe assez grand, qui voulait participer dans ce groupe, et maintenant je crois que nous avons pu finir de constituer un chapitre de l'ISOC, la Société internet, Internet Society, et nous avons plusieurs défis à relever parce qu'aucune de ces deux organisations n'a de statut juridique dans mon pays, et nous avons au sein de l'ISOC nous sommes en processus de former, mais nous avons plusieurs problèmes d'ordre juridique pour compléter la procédure de la constitution. Mais nous sommes intéressés à participer à cette activité, est-ce qu'il y a une façon de vous rejoindre, de prouver que nous sommes un groupe important qui travaille? Nous pouvons vous donner des preuves de tout cela et nous sommes connus dans notre pays pour pouvoir rejoindre At-Large,

et lorsque nous aurons à l'avenir résolu tous ces problèmes, nous pourrons donc présenter la situation juridique nécessaire. Pouvons-nous vous rejoindre? Nous n'avons pas pu à l'époque, et je ne sais pas si nous pourrons le faire maintenant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Il y a une certaine flexibilité par rapport à l'acceptation de nouvelles structures At-Large, il y a une page sur le site web de l'ALAC, qui explique quelles sont les conditions d'adhésion. Nous estimons qu'à l'heure actuelle il y a des structures juridiques déterminées dans chaque pays, par exemple dans certains pays il n'y a pas de sociétés civiles dans la structure juridique du pays. Toutes les organisations établies ont besoin d'aller voir le gouvernement. Nous ne sommes pas le gouvernement, nous n'avons pas de rapports avec les gouvernements, c'est peut-être un obstacle, il y en a qui n'ont pas de structures juridiques qui puissent être adoptées. Nous sommes relativement flexibles par rapport à cela. Ce qu'il faut démontrer c'est qu'on a un site web ou la communauté agit, et il faut prouver qu'il y a une communauté d'utilisateurs active et que leur organisation est active en ce qui concerne son rapport avec les utilisateurs finaux. Je suggère que vous preniez contact avec le personnel d'At-Large je crois que ça se trouve sur la prochaine image, c'est sur ICANN.org, et il faut que vous posiez les questions personnelles pour qu'ils vous répondent pour que vous sachiez la procédure et pour voir si vous pouvez présenter votre candidature ou votre adhésion ou pas. Les candidatures sont analysées par les organisations régionales At-Large, et c'est à ces organisations At-Large de dire à l'ALAC s'ils acceptent ou pas.

JANICE DOUMA LANGE : Malheureusement nous allons devoir prendre la prochaine présentation comme nous lisons dans toutes les séances. Vous pouvez m'envoyer un courriel et je vais présenter ce courrier électronique au personnel de l'ALAC pour qu'ils répondent à vos questions. Pendant la semaine, si quelqu'un a le temps, vous pouvez --

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je voudrais mentionner juste une chose. Alan Greenberg, autrement connu la victime, est notre prochain président de l'ALAC. Au bout de quatre ans, je vais quitter mon poste, et continuer mon travail comme vice-président, mais c'est Alan qui va s'occuper de la présidence. Il a travaillé au sein de l'ICANN et dans beaucoup d'autres choses. Alan, si tu veux dire quelque chose.

ALAN GREENBERG : Merci Olivier, je serai beaucoup plus bref, si vous avez des questions vous pouvez venir rencontrer Olivier ou me rencontrer, ou toute autre personne de l'ALAC. Oliver a oublié de dire que pour avoir des groupes ou des structures At-Large beaucoup sont formés par des personnes. Nous n'avons pas besoin de rassembler 100 personnes ou 100 amis. Si vous voulez participer, vous pouvez le faire et participer au groupe de travail même si vous n'êtes pas membre. Il y a toujours des modalités de participation, soyez tous les bienvenus si vous voulez, participez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan, c'est vrai. Vous n'avez pas besoin d'être membre pour participer. L'adhésion n'est nécessaire que pour le vote. La participation est ouverte à tous. Je cède la parole à Janice.

JANICE DOUMA LANGE : Merci Alan et Olivier. Très brièvement, quels sont les représentants d'At-Large présents ici dans la salle? Ceux qui participent At-Large? C'est eux qui comprennent davantage At-Large alors si vous allez dans un groupe At-Large aujourd'hui ou dans la semaine ils pourront vous expliquer. Je prie Olivier de passer le micro au prochain orateur.

RAFIK DAMMAK : Je n'ai pas beaucoup de diapos à vous montrer. Bonjour à tous. C'est difficile de prendre la parole après Olivier. Je n'ai pas préparé de diapos parce que je crois que c'est mieux d'avoir un plus d'interaction, de recevoir vos questions pour comprendre de quoi s'agit ce groupe de parties prenantes non commerciales. Hier, on a eu une présentation de Rudi, de NPOC, l'organisation des entités à but non lucratif, nous appartenons à la GNSO je ne sais pas si vous savez comment elle est structurée, vous le savez déjà? Ok. Nous faisons partie des parties qui n'ont pas de contrat. Cela est divisé par groupes de parties prenantes. Chacun des groupes peut avoir une unité constitutive ou non. Pour le groupe de partie prenante non commerciale, nous avons le NCC, l'unité constitutive des parties non commerciales qui a été créée en 2009, celle des organisations des entités à but non lucratif créée a posteriori. Je crois que nous avons 100 personnes de la société civile, et la société civile inclut en plus des entreprises, mais nous on est la société civile de

l'ICANN et on est concentré surtout aux noms génériques, au domaine de haut niveau de noms génériques.

Nous avons environ 400 membres entre les organisations, et c'est la différence avec d'autres unités constitutives et organisation au sein de la GNSO. Nous n'avons pas d'individus en tant que membres, vous comprenez? Comme je l'ai dit, nous représentons la société civile et nous parlons de tout ce qui a trait à la confidentialité, les droits de l'Homme, la protection de données, etc. Par exemple en 2010 nous avons travaillé avec ALAC dans ces groupes intercommunautaires et cela avait trait au soutien que l'on donnait aux candidats aux nouveaux gTLD. Nous avons été le seul groupe au sein de la GNSO qui a été pour tout ce travail, qui a travaillé vraiment dans cet aspect. Nous avons différents points de vue, et voilà pourquoi nous travaillons à partir de consensus généralisés pour essayer d'établir une position commune par rapport aux politiques établies par la GNSO.

Au sein de la GNSO, nous répondons aux commentaires publics lorsqu'on ouvre un PDP, ou sinon nous encourageons nos membres à participer aux groupes de travail de la GNSO ou aux groupes de travail intercommunautaires. Nous défendons aussi le point de vue de tous les utilisateurs finaux dans tous ceux axés dans l'espace et à l'ICANN ce n'est pas toujours facile de parler des droits de l'Homme, on parle aussi de confidentialité, d'anonymisation, vous devez l'avoir vu dans la session du WHOIS, on a différents points de vue. Nous sommes pour la protection de l'utilisateur, la protection des données au contraire d'autres activistes. Je crois que c'est une brève présentation de ce que nous faisons, de ce qui nous préoccupe et je sais qu'il y a des membres des unités constitutives des utilisateurs non commerciaux alors je vous

demande de participer, ne soyez pas timides. J'espère que les candidatures représentées seront approuvées dès que possible, je sais qu'il y en a qui sont assez préoccupés, mais comme notre travail est basé sur le bénévolat, nous avons du soutien administratif, mais pas du personnel de l'ICANN aussi nombreux. Ne me regarde pas comme ça parce que c'est vrai.

La plupart du travail est fait par les volontaires, voilà pourquoi nous vous encourageons à vous unir à notre groupe de travail, que vous participiez à l'élaboration de politiques. Nous essayons d'aider le groupe et nous vous aidons vous à apprendre et à participer. Je suis prêt à écouter vos questions.

OMAR HANSARI :

J'ai une question, je m'appelle Omar Hansari, je viens de l'Afghanistan en tant que boursier, cette présentation a été très bonne au début, je pensais qu'à At-Large c'est comme extralarge, c'est une taille de t-shirt très grande, maintenant j'ai mieux compris. Vous avez parlé de débat, s'il y a besoin de volontaires pour les deux groupes, et il y avait des flèches qui connectaient les deux comités, d'origine. Tout d'abord, du commentaire d'At-Large et le deuxième, c'était quoi? C'était connecté à une autre flèche où les deux comités démarraient le débat et avaient un commentaire et on allait au niveau suivant. C'est comme le comité plus haut avait la capacité de faire des commentaires indépendants, et les autres c'étaient des commentaires conjoints, comment ça marche?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vais vous répondre très brièvement. Les deux comités -- tout d'abord les organisations régionales At-Large ce n'est que pour une des régions, et l'autre c'était le comité consultatif At-Large qui couvre toutes les régions. Il est vrai que des régions ont différents points de vue du comité consultatif At-Large, alors il y a certaines régions qui font une déclaration indépendante ou séparée de cette du comité At-Large. En général, nous sommes une structure pyramidale et toutes les régions alimentent le commentaire final du comité At-Large. Une autre question. Il y en a qui me demandent quelle est la différence entre At-Large et NCSG, mon collègue en a parlé Il y a une question qui doit être bien établie, le NCSG est une partie de l'organisation de soutien des noms génériques, c'est eux qui font le travail dur de l'organisation de soutien aux noms génériques, à savoir créer la politique alors qu'At-Large fait des commentaires une fois que le travail le plus difficile a été fait au sein de la GNSO. Voici les composantes : il y a de nombreux membres du NCSG et d'At-Large. C'est toujours bien parce qu'ils peuvent agir en tant que coordinateurs bien des fois on est d'accord, bien des fois on n'est pas d'accord, mais normalement tout se passe bien.

RAFIK DAMMAK : Hier nous avons mené une session entre NCSG et l'ALAC, comme je vous l'ai dit, nous sommes ouverts à vos questions.

BEN TOWN : Bonjour, je m'appelle Ben Town, merci d'être venus. Pourriez-vous préciser la différence entre NPOC et le NCSG?

RAFIK DAMMAK :

Il y en a un qui est un groupe de partie intéressée, et le NPOC fait partie du NCSG. Pourquoi? C'est une idée du conseil de 2008-2009 pour restructurer la GNSO. À ce moment-là, on a créé une structure de haut niveau, à savoir ce groupe de partie prenante, et le NCSG peut avoir plusieurs unités constitutives. Par exemple, si on veut s'unir, on ne doit pas le faire forcément à une unité constitutive en particulier, mais une ou deux ou ce que vous voudrez. Nous faisons le travail, nous établissons notre position, par exemple au conseil de la GNSO, nous choisissons en tant que groupe de partie prenante les six membres qui vont appartenir au conseil, alors que les entités non commerciales chaque unité constitutive envoie deux membres. Nous voulons avoir une diversité, l'encourager, pour la société civile c'est vraiment important de participer et voilà pourquoi nous avons dans ce cas ces deux unités constitutives.

BEN TOWN :

Si j'ai une organisation à but non lucratif, qu'est-ce que je dois choisir, laquelle des deux?

RAFFIK DAMMAK :

Vous pouvez vous unir au NCSG. C'est une très bonne question. Que veut dire à but non lucratif? L'ICANN est à but non lucratif, mais cela ne veut pas dire que vous pouvez participer dans le groupe parce que -- la Chambre internationale de commerce, mais elle ne peut pas s'unir à notre groupe, pourquoi, parce qu'elle doit avoir un intérêt non commercial. Quand on fait partie du NCSG et on est éligible, on peut

participer à n'importe quel des deux. Ce n'est pas vraiment important s'il s'agit d'une entité à but non lucratif ou non, mais sein du NCSG nous avons l'idée de voir quelle est l'intérêt poursuivi par cette organisation. Nous parlons de développement, des droites de l'Homme, de confidentialité. Lorsque le NPOC a été créé, c'était pour des unités qui avaient une autre opération, ce sont des organisations opérationnelles à but non lucratif ok? Ils ont un intérêt à défendre quand ils utilisent le domaine pour un service à but non lucratif. On peut faire partie du NCSG puis voir à quelle structure on peut appartenir, merci.

OSAMA TAMIMI :

Bonjour, je suis Osama Tamimi, je viens de Palestine et c'est la première fois que je participe en tant que boursier. Je voudrais savoir si les étudiants universitaires peuvent participer dans vos communautés pour être ambassadeurs pour ainsi dire et diffuser votre message et créer ainsi plus de sensibilisation au sein de leur propre diversité. Merci.

RAFI DAMMAK :

Je crois que les universités peuvent appartenir à notre organisation. Il y a beaucoup d'étudiants qui appartiennent au NCSG, mais les tâches de sensibilisation externe nous essayons de faire cela chaque fois où nous allons dans une réunion de l'ICANN. Nous essayons de nous réunir avec la communauté locale compte tenu de nos ressources limitées. Je dois dire oui, on a beaucoup d'étudiants, de membres du secteur universitaire qui participent dans notre communauté. Pour eux c'est une bonne occasion d'apprendre et d'avoir la pratique et de voir comment on élabore les politiques, il semblerait que l'idée d'élaboration de politique est un peu abstraite.

JANICE DOUMA LANGE : La question du milieu universitaire est très importante pour l'ICANN. Comment entre en contact avec cette communauté? À mon avis depuis 2007 que j'appartiens à l'organisation, mais on a pris notre temps pour planifier ces travaux de sensibilisation adressés à la communauté, je crois que Fadi nous donne des instructions pour élargir encore ces activités. Ce serait une idée importante qu'au wiki il y ait une étiquette qui dit GSE avec une sous-étiquette qui dit communications, et là on partage la plupart de nos représentations et les documents que nous utilisons comme nous avons la participation des groupes de partie prenante, alors vous pouvez tous télécharger ces documents pour les utiliser dans votre communauté, etc. C'est quelque chose de très bon.

RAFIK DAMMAK : Il y a beaucoup de professeurs, de membres du corps académique, moi-même je suis entré dans cette communauté lorsque je faisais ma maîtrise. Il y a aussi un membre du conseil de la GNSO qui fait sa maîtrise. On a des membres du milieu académique.

INGA CUCER : Bonjour je m'appelle Inga de la Moldavie, vous avez mentionné qu'At-Large et le NCSG appartiennent à la GNSO.

RAFIK DAMMAK : Non non. At-Large a son propre comité consultatif, et a une mission bien plus vaste. Ils peuvent donner des conseils sur tous les aspects, tandis que nous on se concentre dans les domaines génériques.

s'occupe des domaines comme .net et .org. La ccNSO est une entité géographique parce qu'elle s'occupe de .uk, etc. C'est-à-dire de tous les noms de domaine à code géographique.

INCONNU : Les noms de ville .california, .losangeles et les noms de domaines qui représentent des villes .berlin ce sont des noms géographiques ou non?

RAFIK DAMMAK : Ce sont des génériques. Je réponds à une question de ctCLD c'est curieux. ctTLD représente un nom de pays inclus dans la liste de codes géographiques de l'ISO. Il peut s'agir d'un pays ou d'un territoire. Si on appartient à cette liste, on peut obtenir un ctCLD. Si on n'est pas sur la liste, non. Par exemple un grand nom comme .berlin ne peut pas participer à ce programme.

INCONNU : Où on en est dans la structure?

RAFIK DAMMAK : C'est une bonne question, ce sont des génériques. Avec le programme des nouveaux gTLD peut-être devons-nous reformuler la structure de notre travail. C'est pourquoi nous préférons avoir cette organisation ou des groupes de partie prenante au lieu de changer constamment, puisqu'on a un groupe de partie prenante où la structure est bien plus grande. Le problème du programme des nouveaux gTLD est que nous avons seulement des groupes de partie prenante de registre, et ils travaillent dans des groupes d'intérêt. Le problème de ces gTLD comme

point brand ou point marque est qu'ils ont leurs propres intérêts aussi. La GNSO dans son ensemble doit voir comment réfléchir sur ce qui se passe avec le programme des nouveaux gTLD, et cela va nous prendre pas mal de temps. Si on a des groupes de partie prenante, l'organisation est bien plus facile.

Il y a un niveau de structure et d'architecture pour ainsi dire, qui crée une confusion parce que ce n'est vraiment pas clair. Il faudrait peut-être repenser la question. Cela dépend aussi du conseil d'administration d'initier ce processus, mais pour l'instant, il n'y a pas de révision en cours de la GNSO parce qu'il y a eu une restructuration en 2008, et maintenant nous sommes en train d'évaluer si cette modification a été réussie ou non.

ADANA BARRES :

Je suis de Trinité et Tobago, et je suis préoccupé par les droits de l'Homme, je vois qu'il y a une session des droits de l'Homme à l'ICANN, vous allez participer à la session le NCSG.

RAFIK DAMMAK :

Nous défendons toujours les droits de l'Homme à la GNSO, mais ce n'est pas toujours facile. On a eu l'occasion à partir d'un rapport produit par le Conseil européen sur l'ICANN et les droits de l'Homme, il y a eu alors un débat initié, dirigé par le Conseil européen, mais il devrait y avoir beaucoup plus d'initiatives communautaires. Ils ont eu l'occasion d'interagir avec ALAC dimanche, et nous en tant que NCSG nous participons à ces sessions, nous invitons à participer à la séance mercredi, je crois que c'est un bon point de départ pour l'ICANN pour

parler des droits de l'Homme au niveau général avec toute la communauté.

BIONDA FONSECA : Bonjour, je suis madame Fonseca de Curacao. Y a-t-il une stratégie en cours pour atteindre les marchés qui apparaissent? Je viens des Caraïbes, et je vois qu'il y a différentes entités commerciales qui ne sont pas des entités commerciales ou entrepreneuriales, mais qui veulent participer à ces associations. Avez-vous une stratégie pour attirer ces marchés émergents? La pénétration de l'internet dans notre région augmente exponentiellement, et l'organisation aussi. Comment abordons-nous cette croissance vertigineuse?

RAFIK DAMMAK : Tout d'abord je dis dire que nous sommes contents d'être avec des membres des Caraïbes.

BIONDA FONSECA : Oui, je n'ai aucun doute là-dessus.

RAFIK DAMMAK : Je veux remarquer cela, parce que la diversité géographique est toujours un problème au sein de l'ICANN. Ce n'est pas facile de faire des tâches de diffusion lorsqu'il y a des volontaires. On va dans une région et dans une autre, et ce faisant, on essaie de sensibiliser. Par exemple, on fait cela avant une réunion de l'ICANN, cette tâche - on essaie d'expliquer quelles sont les politiques et leur importance. Le problème c'est que si on est une organisation et on se pose la question suivante :

pourquoi je dois m'impliquer dans cette question? Quelles sont les ressources que je dois consacrer à cela? Quelle efficacité puis-je obtenir si je consacre du temps à l'initiative? Nous faisons ce qui suit. Nos membres actifs font toujours des tâches de diffusion et de sensibilisation au niveau régional et suivant la date de la réunion de l'ICANN, nous essayons de faire cette tâche de diffusion et de sensibilisation et lors de la réunion de l'IGF, on a fait un atelier sur la participation des pays en développement, les initiatives de politique, nous avons compté sur des membres de panel, et des représentants, entre un représentant de Trinité et Tobago.

Peut-être que cela pourrait être mieux fait, mais cela exige beaucoup de ressources et une plus grande charge de travail de la part des bénévoles. On ne l'a pas trop considéré vraiment, mais il faudrait une approche plus systématique. Nous essayons de faire ces tâches de sensibilisation, mais par sujet, par exemple sur l'anonymisation, on voit ceux qui sont intéressés à l'anonymisation, et on s'adresse à ces personnes-là.

KRISHNA KUMAR RAJAMANNAR : Bonjour, je suis Krishna de l'Inde. Ma question a trait à quelque chose qui a déjà été mentionné. Je veux parler de la plateforme inclusive. On inclut déjà différentes idéologies religieuses et politiques parce que dans le monde réel je vois que ceci arrive -- c'est difficile de parvenir à un consensus lorsqu'on parle de droits de l'Homme. Comment arriver à un consensus au sein du NCSG par rapport aux différentes questions?

RAFIK DAMMAK : Nous avons besoin d'un débat, tout le monde doit montrer sa position, son point de vue, voilà cette différence qu'il y a entre les antécédents de chacun, l'interprétation, nous essayons de trouver des points communs, il faut convaincre d'autres. Mais nous parlons de consensus généralisé pour prouver cet espace commun, c'est pour cela que nous avons besoin de beaucoup de personnes venant des pays en développement, parce qu'il se peut qu'ils parlent davantage des questions du développement, économiques, c'est sur cette diversité que nous établissons les différentes positions pour des thèmes complexes. Nous avons par exemple une liste de diffusion pour faire des débats, il y a des gens qui se proposent pour faire une version préliminaire des déclarations lorsqu'il y a des commentaires, pour que l'on puisse ensuite se mettre d'accord sur le test exact. Nous avons un processus pour parvenir à ce consensus généralisé.

JANICE DOUMA LANGE : Merci beaucoup, Rafik, je vous remercie vraiment. J'ai dit qu'At-Large était le plus complexe, mais il faut que je revienne en arrière parce que -

RAFIK DAMMAK : NSCG n'est pas si simple que ça non plus.

JANICE DOUMA LANGE : Oui c'est de ça qu'on va parler cette semaine. Je vous remercie pour toutes les questions que vous avez posées ce matin. Elles sont bien sûr liées à ce que vous avez entendu. Posez une question si la réponse n'est pas ce que vous vouliez, redemandez. Il y a Rafik, Olivier et des personnes représentant le groupe des parties, des représentants des

entités non commerciales d'At-Large et des anciens boursiers qui peuvent vous aider. N'ayez pas peur, pas honte de poser des questions. Rafik a été pratiquement boursier parce qu'il allait venir très tôt le matin, mais il a dû participer à NomCom. Merci d'être parmi nous ce matin.

RAFIK DAMMAK : Janice, pour ceux qui voudraient nous rejoindre, c'est très facile. Vous avez le NCSG, c'est très facile de se rendre sur notre page.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons ici quelques brochures, si vous voulez participer aux structures At-Large c'est la brochure jaune et ensuite c'est une invitation pour le spectacle de NARALO, l'organisation At-Large internationale de l'Amérique du Nord. C'est demain dans la soirée, à 6 h 30 du soir, un spectacle avec des danseurs. Je vous le dis pour de bon, ne riez pas. Ça va être vraiment bon, vous pourrez comprendre plus clairement ce que fait chacune de ces organisations régionales At-Large, surtout celle de l'Amérique du Nord. Revenons à notre programme habituel.

BILL DRAKE : Qu'est-ce que ça signifie? C'est une capture de séance? Très bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est que j'ia peur de toi, c'est pourquoi je ne ferai pas de capture de séance où tu es en charge Bill. Non non.

BILL DRAKE :

Bonjour à tous, je m'appelle Bill Drake. Je suis professeur de l'Université Zurich en Suisse, et président du groupe des représentants des entités non commerciales. Vous avez entendu parler de cette unité constitutive, comme cela a été dit dans l'événement d'il y a quelques jours, c'est l'une des unités constitutives au sein de la NCSG, venue de la NCUC, depuis le début de l'ICANN. Cela a été un point central pour les activités de la société civile par rapport aux droits de l'Homme, la vie privée, et d'autres thèmes abordés au sein de l'ICANN pendant ces quatre dernières années. Lorsque la GNSO a été restructurée en 2009, on a créé le groupe des parties prenantes, un bon nombre du NCSG regroupe les entités non commerciales appartenues à la NCUC. Je peux cliquer ici, et je passe les images. Nous avons quelque 360 membres dans tout le monde dont 2/3 viennent d'autres pays que les États-Unis, 2/3 des membres ne viennent pas des États-Unis. Je n'ai pas de micro? Je l'ai oublié dans l'autre chaise. Je suis encore un peu dans le sommeil.

Voilà les membres. Nous avons à l'heure actuelle 357 membres, comprenant 95 organisations non commerciales et 262 individus. Nous avons différentes réunions où se trouve le comité exécutif du NCSG présidé par Rafik et qui visent les candidatures pour nous joindre, et bien sûr le nombre des membres s'accroît une réunion après l'autre. Comme je l'ai dit, il y a des organisations qui sont liées aux libertés de l'Homme, la liberté d'expression, des questions liées au développement, mais nous avons par exemple EDUCAUSE qui est une organisation de réseau d'université et d'autre organisation plus petites, etc.

Ce qui nous différencie est que le NCUC a des membres individuels que NPOC n'a pas. Ici les personnes peuvent rejoindre le NCSG et d'autres unités constitutives comme beaucoup de personnes le font. Il s'agit normalement de personnes qui veulent rejoindre cela, participer à la société civile au processus PDP de la GNSO pour les nouveaux gTLD bien sûr. C'est des sigles qui sont déjà assimilés, je suppose, à quelque chose, je peux continuer à m'en servir. Le NCSG a été très actif dans le contexte du travail de l'ICANN pour promouvoir tous ces thèmes, parce que cela se rapporte très fortement à la création de politiques au sein de l'ICANN, et avec les intérêts du secteur privé. Nous avons eu souvent beaucoup à travailler sur les politiques pour pouvoir exprimer notre point de vue et influencer ces politiques. Cela apporte la dimension de l'intérêt public mondial, dans le développement des politiques de la GNSO. Je crois que nous avons réussi surtout lorsque nous parlons de la restructuration de la GNSO, qui s'est produite en 2011. Je suppose que Rafik vous a déjà dit que nous avons maintenant six conseillers membres du conseil de la GNSO qui viennent de la société civile. Cela signifie que nous avons un bon nombre de voix, et en général pour que le conseil puisse adopter quelque chose il faut qu'il ait beaucoup de voix et c'est pour cela que nous avons un point important. Nous avons augmenté notre influence pour informer ces politiques et enfin, faire disparaître ces arêtes qui existaient par le passé. Nous allons parler un peu de la manière dont la société civile et ses acteurs influencent ce processus de développement de politiques, cela a été expliqué dans la réunion que nous avons eu dans cette salle ou celle d'à côté. Je participe à l'activisme de la société civile dans différents espaces de gouvernance d'internet, dans différents points du monde. Si l'on va aux Nations Unies ou à l'OCD ou L'OCDE à Paris, on entend dire ce que peut

faire la société civile pour influencer ces agendas. En général, les déclarations concernent des objections à des propositions d'autres personnes et des demandes de changement. Parfois il est difficile de réaliser ces changements, mais ce qui est assez exclusif dans le domaine de l'ICANN ou dans son environnement, c'est que nous pouvons voter ici. La participation est très différente ici. Ici nous avons vraiment un forum plus légitime, plus authentique de multiples parties prenantes, on peut participer à un processus, avoir une influence sur les décisions qui vont marquer l'avenir de l'internet.

Nous l'avons fait pendant 15 ans et je peux mentionner plusieurs cas où nous avons été très efficaces pour que nos points de vue soient reflétés dans certaines politiques. Je peux aussi donner des exemples où on n'a pas tenu compte de nos points de vue, et c'est naturel. Lorsque vous participez à un processus de négociation, vous n'allez pas gagner toutes les fois, parfois vous êtes en minorité, parfois les gens ne partagent pas votre point de vue parce qu'ils ont des intérêts différents qui sont légitimes, et cela fait partie du processus. C'est une prise de décision démocratique et ascendante depuis la base. C'est très intéressant pour nous d'être ici et de réaliser ce type d'activité. Si vous allez sur notre site web, vous allez voir beaucoup d'informations. C'est un site web créé par les membres, nous n'avons pas d'aide financière de l'ICANN, c'est du bénévolat. Je ne sais pas pourquoi exactement cette page apparait parce que c'est un atelier que j'avais organisé pour la NCUC, fait à Durban en 2007. Rafik m'a pris en photo. Rafik est un membre du NCUC, si vous allez sur le site web vous allez trouver beaucoup de choses sur ce que nous avons fait pendant ces années. Nous avons l'histoire de la NCUC, son comité exécutif, comment il est élu, j'en suis à mon

deuxième mandat comme président, nous avons aussi la politique ou l'on nous dit comment nous allons accorder des bourses, et la quantité d'argent allouées pour les déplacements, nous n'avons pas suffisamment de soutien financier de l'ICANN pour que les gens puissent participer, nous allons utiliser cet argent pour que les gens puissent participer et voyager. Ils peuvent participer à la NCUC, si l'on est juste membre du service, ou on peut participer au dialogue, on peut participer à différentes activités.

Je crois que Rafik l'a dit. Il peut s'agir d'écrire, des commentaires pendant la période de consultation publique, faire des déclarations sur la politique, participer aux réunions, essayant d'influencer les différents acteurs des différents secteurs, travailler avec eux pour leur présenter ce qui nous inquiète. On peut participer directement au groupe de travail de la GNSO qui ont des fonctions et des tâches spécifiques dont ils doivent s'occuper, par exemple la conception des différentes contributions qui vont être présentées au conseil de la GNSO., organiser des événements, moi j'ai organisé une grande conférence à Singapour au début de cette année, et pendant le réunion de NETmundial faite entre différentes unités constitutives j'ai rassemblé des gens de tout l'univers de l'ICANN pour qu'on puisse parler dans une seule salle de différents thèmes qui ont été abordés pendant NETmundial. On a rédigé les déclarations des positions des différents groupes, nous avons différents ateliers dans différentes réunions qui abordent différents types de thèmes, et il y a eu trois conférences importantes.

Nous avons participé à d'autres domaines de gouvernance de l'internet comme le forum de gouvernance de l'internet l'IGF à Istanbul nous avons fait deux ateliers là-bas, qui ont été très réussis. Nous avons

abordé des thèmes très importants, concernant l'environnement le plus large de l'ICANN. Si on regarde un peu les archives, nous voyons qu'une bibliothèque a été organisée par l'un de nos membres, qui est bibliothécaire. Vous pouvez vous rendre sur ce site, et voir qu'il y a différentes déclarations politiques de la NCUC, des centaines de documents, toute l'histoire de la NCUC qui remonte à 15 ans. La NCUC est l'un des éléments des parties composantes de la participation de la société civile à l'ICANN, en général et dans le processus spécifique de la GNSO. Il s'agit d'une unité constitutive qui se focalise vraiment sur ce qui concerne la politique publique en général. Nous nous centrons sur des aspects opérationnels, puisque nous sommes une ONG, une organisation non commerciale dans le monde de l'internet, nous essayons de protéger les noms des ONG pour qu'il n'y ait personne qui veuille abuser de cela, si on parle par exemple de la Croix-Rouge, que personne n'essaie d'obtenir de l'argent ou de tricher là-dessus. Voilà notre objectif, essayer de protéger tout cela. Il a aussi la question des droits de l'Homme, la protection de la confidentialité de la vie privée, l'accès, le développement, tous des thèmes liés à l'intérêt public. Tout cela est reflété dans le processus de politique de la GNSO et nous nous occupons de cela.

Nous faisons plusieurs réunions pendant la semaine de réunion de l'ICANN, il y en a une que je n'arrive pas à trouver maintenant, est-ce que j'ai un lien ici pour l'agenda de la conférence. Il faudrait que j'aille à 51.ICANN.org. Je pense que tu l'a déjà fait, c'est pour cela que tu sais où il faut se rendre. Voilà. Los Angeles, je clique là, mais là on a une image complètement différente. Bon, les mystères du site web de l'ICANN. Je suppose que je vais arriver là où je veux aller et où je vais m'arrêter

pour que vous me posiez des questions. Après cette réunion, nous en avons une autre de la NCUC à neuf heures du matin jusqu'à midi et quart aujourd'hui, c'est-à-dire une demi-heure après cette réunion. Elle est là dans l'agenda dans l'ordre du jour. Il me semble que c'est intéressant, parce que je vais profiter de l'occasion pour que différentes parties de la communauté de l'ICANN puissent venir et s'entretenir avec nous sur différents thèmes, et que l'on puisse parler aussi des questions internes. Nous allons recevoir la visite du comité de nomination de l'ICANN, il y aura aussi Theresa Swineheart et d'autres personnes qui font partie et qui s'occupent de processus de transition du rôle de supervision des fonctions de l'IANA. Pour que l'on tienne compte de tous les soucis exprimés par la NCUC et d'autres membres de la communauté, il y a ensuite des gens qui viennent du Conseil de l'Europe. À l'ordre nous avons une réunion d'une heure très intéressante avec des gens du Conseil de l'Europe, où l'on avait émis un rapport sur les droits de l'Homme au sein de l'ICANN, et comment ils peuvent être mis en application d'une façon plus appropriée. Ils vont revenir pour faire un débat de suivi.

Par rapport à cette première réunion, je sais que cela ne se trouve pas non plus dans le programme, mais il y a une réunion ouverte demain après-midi à 1 heure et quart. Je crois que c'est dans la Salle Encino, où il y aura le début d'un dialogue intercommunautaire sur les droits de l'Homme. Il y a certains gouvernements du GAC ainsi que le Conseil de l'Europe, la société civile et d'autres parties qui vont se réunir pour établir et jeter les fondations de ces processus de droits de l'Homme au sein de l'ICANN. Vous pouvez assister à l'une des deux ou aux deux réunions, la réunion de notre unité constitutive qui commence à neuf

heures ou à la séance de demain. Celle-là aura lieu à la salle Westwood. Je vais m'arrêter ici, est-ce que quelqu'un a encore une question? Je ne sais même pas l'heure qu'il est, je n'ai pas ma montre.

JANICE DOUMA LANGE : Nous allons commencer ici, veuillez vous présenter avant de parler.

ANNA SECKA SAINÉ : Bonjour je m'appelle Anna, je viens de la Gambie. Ma question est la suivante : est-ce que vous avez des étudiants universitaires et vous voudriez qu'ils viennent rejoindre l'ICANN? Est-ce que ce serait le meilleur groupe pour s'y joindre, ou l'ALAC?

BILL DRAKE : Ça dépend des intérêts, moi je suis présent dans les deux points. Comme dans At-Large j'ai été membre du conseil d'administration de l'organisation At-Large de l'Europe, j'étais pendant cinq ans dans cette fonction et les structures d'At-Large. Nous avons des membres qui sont des organisations, et il n'y en a qu'une, la NARALO, qui a aussi des membres à titre individuel. APRALO aussi, Les cinq RALO ont des membres individuels. Si vous êtes étudiant et que vous voulez participer, vous pouvez décider selon les intérêts que vous avez pour participer. Si vous participez chez nous, vous allez être plutôt centré sur le processus de formulation de politiques, et il faut que vous contribuiez à ce processus. Nous sommes une entité développant des politiques. L'At-Large qui est un groupe consultatif donne son avis au conseil d'administration, mais ne participe pas directement. At-Large a des multiples parties prenantes comme Olivier vous l'a dit, vous avez la

société civile, les utilisateurs non commerciaux, ainsi que les utilisateurs d'entreprises qui sont membres d'At-Large. Il y a donc une fonction différente et beaucoup de personnes qui se trouvent dans les deux organisations, comme moi-même. Cela dépend du temps que vous voulez allouer à cela, et de ce qui vous intéresse le plus. Si les gTLD vous intéressent, aussi vous pourriez venir nous voir si vous voulez travailler davantage à des discussions plus larges sur l'ICANN, des termes plus généraux, ce serait peut-être mieux d'être At-Large. Mais ce n'est pas exclusif; vous pouvez participer dans les deux structures.

HANANE BOUJEMI :

Bonjour Bill, je m'appelle Hanane. Je veux savoir si la séance d'aujourd'hui sur l'ICANN et les droits de l'Homme va être faite et que vous allez participer.

BILL DRAKE :

Aujourd'hui? Malheureusement c'est une réunion du GAC d'une demi-heure, enfin le titre n'est pas tout à fait approprié. Nous avons eu des problèmes, ils nous ont donné des explications qui n'ont pas trop de sens et je ne sais pas pourquoi la discussion sur les droits de l'Homme de la communauté ouverte ne peut pas apparaître dans le programme de l'ICANN. Celle qui apparaît dans le programme de l'ICANN c'est une réunion de préparation d'une demi-heure des membres du GAC qui vont parler des questions des droits de l'Homme. Pour expliquer qu'ils s'intéressent à ce thème, je crois que c'est à 9 h 30 aujourd'hui. Il y a certains membres de notre groupe qui vont venir à cette réunion, mais la réunion dont je parlais est une réunion qui aura lieu demain, à 1 h 15 de l'après-midi ouverte à la communauté pour que l'on puisse parler des thèmes liés aux droits de l'Homme.

KRISHNA KUMAR RAJAMANNAR : Je m'appelle Krishna, je viens de l'Inde et je suis boursier. Je viens pour la première fois. Je me suis rendu sur le site web et vous avez dit que vous n'avez pas de soutien financier de l'ICANN et que le financement se fait par l'intermédiaire des utilisateurs. Je veux comprendre comment fonctionne la NCUC sans avoir des fonds, et s'il y en a, quels sont les parrains, qui parrainent cette unité constitutive? Je veux comprendre comment elle fonctionne s'il s'agit d'une entité non commerciale, je veux comprendre comment elle fonctionne au point de vue du financement.

BILL DRAKE :

C'est simple, personne d'entre nous n'est payé pour ce que nous faisons. Nous n'avons jamais eu de soutien personnel pour faire quoi que ce soit, jusqu'à il y a six mois nous avons commencé à ce moment-là à voir un certain soutien de la part de gens qui participent à certaines réunions de diffusion et de sensibilisation. Nous avons eu une petite réunion samedi où nous avons invité certaines personnes à nous voir, et qu'ils entendent parler de la participation de la société civile au sein de l'ICANN. Il y a deux semaines nous avons commencé à avoir une allocation de 10 heures du personnel de l'ICANN pour nous aider à la mise à jour du site web. Tout ce que nous avons fait pendant ces 15 ans nous l'avons fait grâce aux bénévoles. Nous avons collecté quelques fonds, j'ai écrit au chef des registres et des républiques PIR et du registre brésilien pour pouvoir collecter des fonds, et ils contribuent à certains fonds, et c'est avec cela que nous gérons ce que nous faisons. Ils n'ont pas d'influence sur nos décisions, l'argent que nous avons n'est

pas extraordinaire, mais cela nous permet de couvrir les dépenses pour que les gens puissent assister aux réunions.

KRISHNA KUMAR RAJAMANNAR : Quelle est votre motivation pour faire partie de la NCUC? Qu'est-ce qui vous pousse à travailler là?

BILL DRAKE :

Je suis fou. Politiquement j'étais très engagé pendant de très longues années et je remonte à l'époque de la guerre du Vietnam. Je crois à l'intérêt public mondial, et à la promotion de certaines valeurs fondamentales au sein de l'ICANN. Comme je suis universitaire, je travaille aussi pour des institutions mondiales et je travaille dans le domaine de la coopération internationale. Je m'intéresse au thème de la gouvernance au sein de l'ICANN. J'ai cet engagement politique et un intérêt pour la promotion des valeurs ainsi qu'un intérêt intellectuel. Chacun a ses propres motivations, mais moi je m'intéresse surtout à la société civile et aux personnes dans d'autres domaines aussi, je m'intéresse à ceux qui travaillent au Conseil des droits de l'Homme des Nations-Unies, ce qui doit vous pousser à travailler c'est la promotion de certaines normes ou certaines valeurs, il faut que l'on s'inquiète de la manière dont les choses sont faites, il faut s'assurer de trouver un équilibre approprié entre les intérêts commerciaux et non commerciaux, que les politiques de gouvernance de l'internet mondial permettent d'inclure tout le monde au sein de l'ICANN.

ADANA BARRES : Tout juste une précision : la réunion de demain se fera dans la salle Encino.

BILL DRAKE : Merci de me l'avoir rappelé. La dernière information que j'ai reçue par qu'il y a eu une modification des salles plusieurs fois, je n'ai pas la confirmation officielle, mais j'ai pu comprendre qu'elle se fera demain dans la salle Encino à 13 h 15 jusqu'à 14 h 45.

SAUL : Bonjour à tous, je m'appelle SAUL et je suis de la Gambie. Lorsque je suis venu à l'ICANN, la participation de la société civile n'était pas aussi importante. Je crois qu'elle s'accroît maintenant. De toute façon j'ai l'impression qu'on est à la périphérie de l'ICANN parce que l'ICANN aborde beaucoup de thèmes techniques. Est-ce qu'il y a eu des situations où la NCUC pourrait agir en dehors de l'ICANN parce qu'à mon avis, je ne pense pas que l'on puisse parvenir aux objectifs par rapport à la NCUC au sein de l'ICANN.

BILL DRAKE : C'est intéressant comme Rafik vous l'a dit. Nous faisons partie du groupe NCSG ,c'est le groupe qui nous rejoint, une coalition de coalition, avec des organisations qui font différentes choses, des gens qui nomment des personnes pour représenter la société civile dans différents contextes mondiaux. Par exemple, j'ai travaillé dans les forums de gouvernance de l'internet plus spécifiquement dans les comités consultatifs et j'ai cessé de le faire parce que je n'avais plus le temps de m'en occuper. Nous avons travaillé aux nominations et nous

avons aidé le conseil des organisations dans d'autres réseaux mondiaux avec des activistes et des militants de la société civile pour pouvoir faire partie de l'IGF et de ce genre de chose. Notre mission principale se trouve ici au sein de l'ICANN et même si les questions sont en principe techniques, ces thèmes ont toujours un côté social, culturel et politique très fort. Rien n'est tout à fait technique qui se rapporte à l'acceptation de noms de domaine, comme par exemple .amazon qui n'a pas ces aspects, ou la base de WHOIS avec l'information personnelle de tout le monde ou tous les sites web auxquels peuvent avoir accès tous les organismes d'application de la loi dans les pays autoritaires par exemple. Beaucoup de ces questions ont aussi un côté sociopolitique. Technique ça veut dire au niveau des connaissances spécialisées pour les aborder, mais moi je ne dirais pas que nous sommes limités par la question de dire que le travail a une complexité technique très grande. Cela prend du temps, comme quelqu'un le disait il y a quelques jours, il y a différents niveaux de participation suivant les intérêts de chaque personne et les qualifications de chacun.

Il y en a qui sont à la NCUC ou la NCSG parce qu'ils veulent savoir ce qui se passe, et être au courant des discussions. Parfois ils participent aux discussions, ils sentent qu'ils ont plus d'énergie pour participer à un thème qui les intéresse, et se présentent aux élections comme candidat pour un poste à la GNSO ou quelque chose comme ça. On peut participer à un niveau couvrant les limitations de temps et les compétences de chaque personne. Le fait que tout semble être extrêmement technique à première vue implique qu'il y ait une courbe d'apprentissage, mais un fur et à mesure que l'on avance, on se met au courant de ce qui arrive et il y a beaucoup de collègues qui sont

disposés à aider les nouveaux arrivés pour qu'ils puissent comprendre exactement ce contexte technique, comment se présentent les implications sociales et les politiques. Janice je crois qu'elle veut me chasser. Je peux prendre une dernière question? Plus tard.

JANICE DOUMA LANGE : Tracy va venir maintenant. Carlton, encore une fois, tu pourrais m'envoyer la question que je vais faire passer à Bill, parce qu'il doit aller dans une autre réunion. Sinon tu peux le rejoindre et lui poser la question. Merci.

BILL DRAKE : Merci beaucoup, au revoir.

JANICE DOUMA LANGE : Ceux qui participent à distance --Tracy est ici avec nous, Tracy Hackshaw, qui est actuellement vice-président du GAC et qui a quelques diapos à vous montrer. Je dis aux participants à distance que je ne l'ai pas encore et que je sais bien quels sont les participants, alors restez tranquilles je vais vous les faire parvenir plus tard.

TRACY HACKSHAW : Bonjour à tous, ça va? Vous êtes sortis hier soir? Je n'ai que trois diapos, trois images clés à vous montrer. Je m'appelle Tracy Hackshaw, je suis l'un des trois vice-présidents du comité consultatif gouvernemental, le GAC, pouvez-vous me montrer qui sont les représentants des gouvernements? Vous avez levé le doigt? Vous savez ce qu'est un représentant du GAC vous? Oui? Ok.

INCONNU : Nous venons d'arriver et nous participer au GAC. Vous êtes probablement un des 147 qui sont déjà là.

TRACY HACKSHAW : C'est plus facile que d'aller à l'ALAC je crois, bon. Le GAC et l'ICANN. Le GAC semblerait quelque chose de très grand parce qu'on appartient au gouvernement et on sera là au lieu d'être dehors dans l'attente. C'est une bonne nouvelle pour nous. Nous avons un rôle à jouer dans ce processus multipartite. Au sein du GAC il peut y avoir des gouvernements qui ont des positions spécifiques, et c'est important de comprendre que le GAC fonctionne en tant que groupe basé sur le consensus. Il est très difficile qu'il existe -- ce n'est pas possible qu'un ou deux gouvernements puissent imposer leurs positions, parce qu'on travaille à partir du consensus. Il faut comprendre qu'au sein du GAC les représentants des gouvernements sont de plus en plus nombreux. Au début il y avait le gouvernement traditionnel du processus de l'OCDE du monde développé. Pendant les cinq dernières années, le nombre de pays n'appartenant pas à l'OCDE étaient incorporés dans la région de l'Asie, l'Afrique, le Sud-est asiatique, les Caraïbes, tout autre pays qui traditionnellement ne faisait pas partie du processus et c'est très important pour vous qui êtes dans cette salle et qui avez un représentant au sein du GAC en ce moment. Il est important de vous assurer de quoi il s'agit, de poser la question, de demander de quoi il s'agit. Pour en savoir sur l'ICANN il faut venir aux réunions, mais on peut participer du GAC à distance aussi. Si vous voulez visiter le site web c'est bien facile, vous cherchez gac.icann.org, vous cherchez votre pays, votre

représentant et si vous ne voyez pas votre représentant, c'est peut-être l'occasion de voir lorsque vous rentrerez, c'est-à-dire l'occasion de demander pourquoi il n'y a pas de représentant au sein du GAC qui se réunit trois fois par an.

Il est très important de prendre contact avec votre représentant à vous. Les représentants du GAC sont des gens comme moi, des êtres humains, des personnes normales. Si on les voit dans les couloirs, on peut les arrêter et parler avec eux sans aucun problème, participer à n'importe quelle conversation. Ne les voyez pas comme des personnes différentes du reste. Vous pouvez causer avec eux tranquillement : je viens de tel ou tel pays, je veux savoir ce qui se passe, comprendre, etc. C'est très important de mener un dialogue. Ce n'est pas très fréquent, alors profitez-en. Je passe à la deuxième diapo. La fonction du GAC est de donner son avis à l'ICANN. J'imagine que vous savez la différence entre les organisations de soutien et les comités consultatifs. Nous sommes un comité consultatif assez, notre état est un peu exclusif au singulier si vous voulez, parce que le GAC est perçu comme différent d'autres comités consultatifs. Bien que ce ne soit pas tout à fait vrai, dans les statuts on mentionne quelque chose de spécifique sur l'avis du GAC. Je sais que le conseil d'administration considère très sérieusement tous les avis du GAC et en général ces processus ont lieu dès qu'une politique a été mise en œuvre. Il y a des efforts avec la GNSO dans notre cas pour que le GAC participe précocement à l'élaboration de politiques, et pas que l'avis soit donné a posteriori. Il y a des situations dans le processus de développement de politiques où l'avis du GAC était donné après le développement de la politique.

En général, on parle à la fin du processus et l'idée maintenant est de donner l'avis pendant le processus de développement de politiques. À tout moment, le GAC peut donner son avis à l'ICANN sur le problème que ce soit. Ceci a trait à un document qui a été mis à la fin de chaque réunion par le GAC, un communiqué, il y a aussi des lettres qui sont envoyées entre réunions ou pendant les réunions à l'ICANN, au conseil, il y a un registre de tous les avis du GAC sur différentes questions qui sont sur la page, et il est important de les comprendre et de voir tout le processus de l'ICANN. Surtout au début avec les cTLD, le .xxx, beaucoup de questions différentes, d'avis, de documents différents liés à ces différentes questions, il y a aussi des réponses au conseil d'administration aux avis du GAC, il y en qui sont acceptés, et il y en a qui sont acceptés sous réserve, ou qui doivent faire l'objet de délibérations. Il y a un ou deux cas qui montrent l'évolution de ces questions. Le GAC et le Conseil ont un rapport un peu particulier, dans le sens que, et peut-être en avez-vous entendu parler, dans le sens que les statuts constitutifs le Conseil de l'ICANN pour refuser l'avis -- c'est-à-dire que ce n'est pas si facile que ça, vous comprenez? Il y a un débat qui établit la majorité des 2/3 et il faudrait changer les statuts constitutifs pour cela, mais avant la modification des statuts si le Conseil refuse un avis, il doit y avoir une procédure intersession pour débattre la question.

En général, il y a des discussions avant le rejet pour essayer d'arriver à un consensus, pour se dire voilà la question à traiter, établissons un tableau de bord pour voir si elle est acceptée ou rejetés, et c'est ce qui s'est passé je peux vous le dire avec le programme des nouveaux gTLD. Avant de prendre les décisions, on essaie de négocier un consensus au

sein du GAC, et même entre le GAC et le conseil d'administration alors il y a des réunions et des discussions pour essayer de parvenir à un consensus. On arrive alors en quelque sorte à des réponses, ce sont des questions qui prennent des mois et même des années jusqu'à ce que l'avis soit accepté. Je répète donc que c'est très difficile qu'un avis soit rejeté. Lorsque cet avis est accepté, il fait partie du processus de politiques parce que le GAC comme vous l'avez vu dans la présentation, agit en faveur de l'intérêt public. Dans chacun des groupes dans lequel vous pourrez participer dans la société civile, l'intérêt public, etc. du point de vue des gouvernements, dans la plupart des cas ce sont des gouvernements élus démocratiquement, des sociétés institutionnalisées normalement. Il y a l'intérêt public représenté à travers un vote démocratique, c'est un pourcentage de la population qui choisit un gouvernement X. Par définition l'intérêt public est représenté. Le GAC est donc lié au droit international, à l'intérêt public qui n'est pas débattu forcément dans le secteur public ou dans la société internet. Pendant les dernières années, et cela a été très intéressant, l'ALAC est arrivé à des conclusions similaires sur certaines questions, bien que tous les deux représentent l'intérêt public, il y a la société civile et les utilisateurs finaux, et ALAC a différentes institutions. Le GAC représente les gouvernements, mais plus d'une fois on est arrivé à un accord sur différentes questions, et on produit des déclarations ayant trait aux droits de l'Homme avec le développement des pays en développement et là il y a des positions similaires. Lorsqu'ils vont dans les réunions du GAC, vous allez voir que les deux questions vont être débattues. Les unités constitutives font des réunions entre elles, vous allez voir aujourd'hui qu'ALAC se réunit avec le GAC, il y a déjà eu dimanche une réunion avec la GNSO, et c'est vraiment intéressant. Aussi il y a eu des

réunions avec la ccNSO et avec le Conseil bien entendu, mardi après-midi je crois, et c'est la star des réunions. Je vous demande donc de voir l'ordre du jour pour savoir comment ça se passe.

Quand on parle des réunions du GAC, des fois c'est un véritable défi parce que nous parlons de 147 pays qui ont différentes positions et chacun parle à partir de sa propre position. C'est normalement très formel, mais c'est bon de comprendre comment on adopte les positions qui viennent de ce que nous appelons nos capitales ou nos gouvernements. Ce n'est pas une question personnelle. Le GAC lui-même -- Si on est membre du GAC et on vient dans une réunion on ne donne pas son avis personnel, on donne l'opinion du gouvernement que l'on représente, du pays que l'on représente puisqu'on parle d'intérêt public. Les impressions personnelles et les connaissances politiques, etc. dont en dehors de la question parce qu'aucun pays à titre individuel ne peut diriger tout le GAC, parce que le GAC opère sur la base du consensus, nous on ne vote pas. Nous parvenons à un consensus et c'est un processus qui prend du temps, pour voir par exemple comment on parvient au consensus, les différentes opinions, etc. Je vous demande de visiter le site du GAC, vérifier si votre pays est un membre, cette fois-ci il y aura des réunions intéressantes ayant trait aux droits de l'Homme, à la modification des statuts constitutifs. Comme je l'ai déjà mentionné, on s'est occupé des nouveaux gTLD pendant les dernières années, parce que c'est une question importante. Il y a des questions qui affectent toujours l'internet. Je crois que la semaine prochaine nous aurons une réunion de l'unité, et une réunion qui sera très intéressante, pour voir vers où on va après cette réunion qui va représenter un pas en avant.

J'espère`re que vous pourrez venir aux réunions aujourd'hui et demain, je vous invite vraiment à assister pour que vous compreniez quel sont les problèmes en faveur de l'intérêt public, l'avis qui n'est difficile à lire et tout ça vous pouvez le trouver sur le site web.

JANICE DOUMA LANGE :

Je sais qu'il y a quelques questions, je veux signaler Tracy, que la réunion entre le Conseil et le GAC c'est en général la réunion pour assister, puis vous allez voir que le Conseil se réunit avec chacun des groupes de la communauté, je trouve que c'est une bonne manière d'avoir une idée et savoir comment le Conseil et les communautés sont en rapport, et quelles sont les questions importantes pour chacune de ces communautés. J'ai participé à un bon nombre de ces réunions et je crois que c'est une bonne possibilité de comprendre. Vous pourrez choisir à quel groupe vous voulez participer. Il y a des groupes qui deviennent de plus en plus importants dans les PDP. Comment se passe-t-il avec cette question d'avoir de plus en plus d'influence en matière de politique.

TRACY HACKSHAW :

Je crois que l'internet a évolué et devenu plus important dans le monde entier. Je crois comme je l'ai déjà dit qu'il y a eu itération des pays de l'OCDE. Il y a des mouvements qui ont eu lieu non seulement au sein de l'ICANN, mais ailleurs aussi. Aux Nations-Unies, au niveau sous-régional, mais la question de participer à des problèmes liés à l'internet, et aussi on voit des pays qui comprennent davantage la question, qui participent davantage à l'ICANN, et alors on peut voir que c'est en quelques sortes

une rétroalimentation permanente, et ce sont des questions qui deviennent de plus en plus importantes.

PATRICIA SENGHOR : Pour continuer avec ce dont vous parliez du GAC et des efforts vis-à-vis du PDP, tu peux nous parler des actions régionales, des modifications des statuts constitutifs, ce qui a trait à la considération de l'avis du GAC de la part du Conseil et de l'administration?

TRACY HACKSHAW : Oui, je vais répéter, je sais qu'il y a une controverse. Le Conseil prend les décisions basées sur les 2/3, alors cette modification vient renforcer et favoriser l'activité. Pour parvenir au 2/3, c'est un processus très vieux qui a été fait par l'ATRT 1, la responsabilité et la transparence, cette équipe l'a signalé, et à partir de là, il y a eu des recommandations. Il y en a qui ont été prises en compte, 2010, 2013 et 2014. Il y a des recommandations qui ont déjà quatre ans, et qui ont trait à un processus où le GAC dit: on va accepter ces recommandations. Malheureusement, il y en plusieurs qui sont toujours en cours. Il semblerait qu'il y a eu des problèmes issus de l'environnement, mais c'est quelque chose qui s'est déroulé au fil du temps. C'est ce que je peux vous transmettre.

INCONNU : Bonjour, je viens de l'Inde, je veux vous poser deux questions. Premièrement, la première question est liée aux propositions de modifications aux statuts où il faudrait une majorité qualifiée, et deuxièmement, si vous tenez compte de l'avis d'autres comité, parce

que sinon il semblerait que le GAC est plus important que d'autres comités, dans ce modèle multipartite. En ce qui concerne la participation des pays au sein du GAC, je voudrais que vous mentionniez la qualité et la quantité de cette participation.

TRACY HACKSHAW : Je ne sais pas si on devrait parler d'une majorité qualifiée. Ce que j'ai dit est que le Conseil prend des décisions avec une majorité simple, les 2/3. Je ne veux pas entrer dans les détails.

INCONNU : Mais si le Conseil refuse l'avis d'ALAC, il faut aussi qu'elle ait la majorité des 2/3?

TRACY HACKSHAW : Cela dépend des statuts, mais je ne les ai pas sous les yeux en ce moment. Je ne peux faire de commentaires sur les différents comités consultatifs. Je vous dis comment ça se passe avec l'avis du GAC. Peut-être qu'un avocat pourrait nous aider dans la salle? Quant à la participation des pays, ça va de mieux en mieux, on a plus de voix, on voit que le nombre augmente, mais les voix qu'on entend dans la salle sont toujours celles des pays développés. Les idées exprimées, les propositions qui apparaissent à travers le courrier électronique sont toujours celles des pays les plus développés puisque les pays en développement ne parlent pas trop. La participation dans les questions spécifiques de l'ICANN exige d'augmenter la participation, les voix, il y a des questions très techniques liées au DNS, on peut parler des TIC, et de genre de choses. Il y a aussi des questions qui exigent des connaissances

techniques plus importantes, cela pourrait empêcher la participation de tout le monde. C'est important d'entendre toutes les voix.

ADANA BARRES :

J'ai un autre commentaire lié à cela, et une question. Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'être ici avec nous, je sais que vous êtes bénévole, je suis vraiment reconnaissante. Je suis ici à participer à l'ICANN et je suis passionnée par tout ce qui a trait à la défense des Caraïbes, je suis pro Caraïbes. Quelle est la voix des Caraïbes au sein du GAC? Combien de pays des Caraïbes sont représentés dans le GAC? On parlait des pays en développement, mais je veux être plus spécifique. Que se passe-t-il avec les pays des Caraïbes et leur participation au sein du GAC? Pour finir, je vois qu'il peut y avoir des modifications du programme. Le GAC sera dans cette salle toute la journée? Oui.

TRACY HACKSHAW :

Merci de votre commentaire, et pour ce qui est des pays des Caraïbes, je ne peux pas donner un chiffre exact. Mais je crois qu'il y en a 9 qui sont inclus, la plupart anglophones. Il y a aussi la République dominicaine qui est incluse. Il y a de nombreux pays dans les Caraïbes, on a une faible représentation au sein du GAC, mais ces pays sont suffisamment importants, on a la Grenade, Barbados, Sainte-Lucie, Dominique, du côté anglophone n'est-ce pas? On augmente de plus en plus la représentation. Il y a des questions qui ne sont pas publiques aux Caraïbes, elles ne sont pas connues de tout le monde. Il y a peut-être des questions qui ont trait aux Caraïbes qui se présentent à l'UIT, et pas dans l'environnement de l'ICANN. Il y en a qui ne sont pas d'accord, que ces questions sont traitées à l'UIT, mais il faut comprendre comment ça

se passe avec l'ICANN pour venir aux réunions dans les Caraïbes, et pour ceux qui sont ici et qui n'appartiennent pas aux pays des Caraïbes, il est très important de dire qu'il est important de participer aux réunions de l'ICANN.

JANICE DOUMA LANGE : Encore une question, et puis on va clore la séance. J'ai essayé de passer la parole à ceux qui n'ont pas posé de questions, il faut finir parce que la salle doit être disponible pour le GAC.

ARSENE TUNGALI BAGUMA : Merci Janice de l'opportunité, merci Tracy de votre présentation. J'ai des questions à vous poser Tracy, du fait d'appartenir au GAC. Je ne sais pas depuis combien de temps vous êtes au GAC, mais je voudrais savoir à partir de votre expérience quels ont été les meilleurs moments et les pires moments au GAC. C'est ma première question. La deuxième question est la suivante : sur la base de votre expérience car je sais que vous avez participé aux nombreuses réunions outre l'ICANN, quelle est la sensation que vous avez, par rapport au comportement de votre gouvernement? Je sais qu'ils différentes conduites suivant les différentes réunions à l'IGF, à l'ICANN, à l'UIT, alors que pouvez-vous dire par rapport au comportement des représentants auprès du GAC? J'appartiens à la DRC, de la République du Congo.

TRACY HACKSHAW : Très bien, vous mettez beaucoup de pression avec cette question! Je vais passer à la première d'abord. Le meilleur moment que j'ai passé au GAC, j'ai commencé officiellement en 2010. Mon premier enjeu a été

.xxx, je me rappelle on était à la réunion de San Francis -- et il y avait comme un espace entre le GAC et le conseil d'administration. Ils se sont réunis dans un même site, peu importe lequel, mais l'important c'est que nous étions tous dans le même environnement, pour voir comment aborder la question. Vraiment, on a travaillé pendant cinq minutes et tout ce qui était (inaudible) pendant ces cinq minutes dans ce groupe, ils ont tous essayé de trouver une solution. Voilà le meilleur moment. Le pire moment c'est lorsqu'on essayé d'arriver au consensus. Ceux qui ne comprennent pas de quoi on parle en disant consensus, quand on ne peut pas arriver à un consensus c'est très frustrant. L'expérience est frustrante, on essaie de parvenir à un consensus et on ne peut pas le faire. Cette sensation de frustration est peut-être mon pire moment au GAC. C'est difficile de passer par cette situation, il y a des gens qui ne semblent pas vouloir arriver au consensus, et alors on est déçu. Il y a d'autres membres du GAC et vous pourrez leur poser la question.

JANICE DOUMA LANGE : Je crois que c'est une bonne manière de passer la balle à un autre membre, merci Tracy de ton temps. Je sais bien que tu dois continuer ta journée de travail, si vous avez davantage de questions à poser, je vais vous passer l'adresse email de Tracy, je vais les faire parvenir. Souvenez-vous que nous avons d'autres réunions, on a des membres de tous les groupes de la communauté entre les anciens boursiers si vous avez besoin d'aide, vous n'avez qu'à leur demander et sinon, vous pourrez assister aux réunions du conseil d'administration pour comprendre les différentes communautés. Souvenez-vous, à 5 h 30, mais il faut vérifier l'horaire pour être sûr qu'il n'y a pas eu de modifications. Je vais vous envoyer un courrier, on se réunit avec Melissa Cooper, une réunion

obligatoire, je vais vous envoyer un email. Je remercie les interprètes, je sais que j'ai oublié de dire qui ont fait les commentaires à distance , les représentants du Sénégal, voilà, c'est tout. Merci beaucoup, bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]